



Food Security Standard

La norme sur la sécurité alimentaire (Food Security Standard - FSS) s'appuie sur le droit humain à l'alimentation en tant que nouveau fondement pour les normes de durabilité et les systèmes de certification. Elle définit des critères de sécurité alimentaire réalisables et quantifiables pour tous les types de produits agricoles. La FSS est un ensemble des meilleures pratiques qui garantissent que le droit à l'alimentation ne soit pas violé au niveau local lors de la production et de la commercialisation de biomasse certifiée.

La demande et le commerce international de produits agricoles augmentent à mesure que les gouvernements évoluent d'une économie dépendante des ressources fossiles à une économie basée sur la biomasse. La demande croissante en biomasse pour l'alimentation, le fourrage, l'énergie et les matériaux conduit à une concurrence accrue entre les différentes utilisations de la biomasse dans un contexte de disponibilité limitée des terres arables, d'eau et d'énergie. Cette tendance peut avoir deux répercussions négatives sur la sécurité alimentaire : au niveau international, par la hausse des prix alimentaires et la baisse de l'offre en nourriture, et au niveau local, via une concurrence directe entre la production de biomasse à des fins non alimentaires et les ressources en terres et en eau pour la production alimentaire. Cela peut aussi avoir des effets indirects sur la sécurité alimentaire, p. ex. par la perte de terres et de revenus.

La norme sur la sécurité alimentaire (Food Security Standard - FSS) définit des critères pratiques et mesurables afin de garantir le droit à l'alimentation. Il ne s'agit pas d'une norme autonome de durabilité, mais plutôt d'un ensemble de meilleures pratiques qui doit être ajouté dans son intégralité aux critères et indicateurs existants pour toute norme ou référentiel de durabilité sur la biomasse. Le catalogue FSS comprend 45 critères classés en 17 thèmes. Il s'applique à tous les types et usages de la biomasse, à toutes les tailles d'exploitations et à tous les types d'entreprises.

La FSS est fondée sur le droit humain à l'alimentation et sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité. Une cinquième dimension a été ajoutée pour inclure des aspects fondamentaux et transversaux tels que l'éga-

lité de genre, l'éducation, la participation, la redevabilité, la non-discrimination, la transparence, la dignité humaine, le pouvoir d'agir et la primauté du droit. La FSS est ancrée dans les Directives sur le droit à l'alimentation qui ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil de la FAO en novembre 2004. Ces lignes directrices s'adressent principalement aux gouvernements nationaux, mais également aux entreprises et aux obligations internationales, qui sont également tenues de respecter et de soutenir la mise en œuvre du droit à l'alimentation. À cet égard, la FSS ne vise pas à rendre les normes de durabilité sociale plus strictes, mais uniquement à garantir le respect des droits et des directives internationalement reconnus. Le respect de la FSS est recommandé pour tous les types d'utilisation et les chaînes de production de biomasse qui souhaitent respecter la sécurité alimentaire locale.

Les critères élaborés pourront être progressivement adaptés et mis en œuvre dans la législation nationale et les mécanismes de contrôle, en commençant par les normes et les systèmes de certification. À long terme, cela devra permettre à la production et au commerce de biomasse certifiée (notamment à l'exportation) de contribuer à la sécurité alimentaire locale.

Documents connexes (en anglais)

Mohr, A. et al. 2016). Food security criteria for voluntary biomass sustainability standards and certifications. In: Biomass & Bioenergy. 89: 133-145.

www.sciencedirect.com/science/article/pii/S096195341630040X

FSS | PROJET

Une initiative de Welthungerhilfe, WWF et ZEF

Email : FSS@welthungerhilfe.de

Mai 2017

With support from



by decision of the
German Bundestag